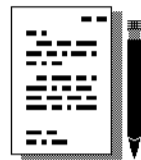




<b>De :</b>	
<b>From :</b>	LABORIE André
<b>Fax :</b>	<b>Téléphone :</b>
<b>A :</b>	Avocat 45, rue de la République
<b>To :</b>	Maître Nathalie MARQUES
<b>Date :</b> 02/11/2016	
<b>Heure :</b> 09:48	
<b>page(s) :</b> 3	



## -Message-

Monsieur LABORIE André.

Le 2 Novembre 2016

N° 2 rue de la forge

31650 Saint Orens.

« Courrier transfert »

Tél : 06-50-51-75-39 « indisponible »

Tél : 06-14-29-21-74

Mail : laboriandr@yahoo.fr

- PS : « Actuellement le courrier est transféré suite à la violation du domicile en date du 27 mars 2008 par Monsieur TEULE Laurent, domicile, propriété de M.M LABORIE actuellement occupée par un tiers sans droit ni titre régulier soit Monsieur REVENU et Madame HACOUT) ». « En attente d'expulsion » « Voir Procès-verbal de gendarmerie du 20 août 2014 »

A L'ATTENTION DE:

Maître Nathalie MARQUES  
 Avocat  
 45, rue de la République  
 82000 MONTAUBAN

MISE EN DEMEURE DE ME PRODUIRE PAR MAIL  
 LES CONCLUSIONS ADVERSES EN FICHER PDF

FAX : 05.63.20.56.99.

MAIL : selarl.marques-bareges@orange.fr

Affaire: Contre la SCP d'huissiers FERRER-PEDAILLE 54 rue Bayard 31000 Toulouse venant aux droits de la SCP d'huissiers GARRIGUES & BALUTEAUD.

- Procédure : Mesures provisoires « d'indemnisation devant le juge des référés ».
- Objet : Demande de production des conclusions et pièces adverses avant l'audience du 10 novembre 2016

CORDIALEMENT

Monsieur LABORIE André

N° 2 rue de la forge  
 31650 Saint Orens  
 FRANCE

U

R

G

E

N

T

Monsieur LABORIE André.  
N° 2 rue de la forge  
31650 Saint Orens.  
« Courrier transfert »  
Tél : 06-50-51-75-39 « indisponible »  
Tél : 06-14-29-21-74  
Mail : [laboriandr@yahoo.fr](mailto:laboriandr@yahoo.fr)

Le 2 Novembre 2016

- **PS :** « Actuellement le courrier est transféré suite à la violation du domicile en date du 27 mars 2008 par Monsieur TEULE Laurent, domicile, propriété de M.M LABORIE actuellement occupée par un tiers sans droit ni titre régulier soit Monsieur REVENU et Madame HACOUT) ». « **En attente d'expulsion** » « **Voir Procès-verbal de gendarmerie du 20 août 2014** »

Maître Nathalie MARQUES  
Avocat  
45, rue de la République  
82000 MONTAUBAN

**MISE EN DEMEURE DE ME PRODUIRE PAR MAIL**

**LES CONCLUSIONS ADVERSEES EN FICHER PDF**

**FAX : 05.63.20.56.99.**

**MAIL : [selarl.marques-bareges@orange.fr](mailto:selarl.marques-bareges@orange.fr)**

**Affaire:** *Contre la SCP d'huissiers FERRER-PEDAILLE 54 rue Bayard 31000 Toulouse venant aux droits de la SCP d'huissiers GARRIGUES & BALUTEAUD.*

- **Procédure :** Mesures provisoires « *d'indemnisation devant le juge des référés* ».

**Objet :** Demande de production des conclusions et pièces adverses avant l'audience du 10 novembre 2016

Cher Maitre,

Suite à votre silence à mes demandes par fax, mails et par lettre recommandée.

A ce jour au vu l'atteinte à la défense de mes intérêts me causant un grief considérable dans ce dossier dont vous avez été nommée au titre de l'aide juridictionnelle totale :

Ou vous ne voulez pas me communiquer les conclusions de la partie adverse malgré plusieurs demandes que j'ai pu vous faire.

- **Ce jour, je vous mets en demeure à réception de me les produire en fichier PDF sur mon mail repris ci-dessus.**

Comptant sur toute votre compréhension à fin de me permettre de vous faire mes observations pour l'audience du 10 novembre 2016, *sachant que je n'ai toujours pas eu communication de votre courrier de désistement adressé à Monsieur le Bâtonnier et son acceptation par la nomination d'un autre avocat au titre de l'aide juridictionnelle totale obtenue.*

Que ce jour, j'ai contacté votre cabinet, je suis tombé avec votre secrétaire qui m'a raccroché au nez alors que je lui demandai la communication des conclusions adverses.

Je vous prie en forme de droit de me produire le courrier de Monsieur le Bâtonnier nommant un autre avocat après soit disant votre demande d'être désistée de ce dossier.

Dans cette attente, je vous prie de croire cher Maître, l'expression de mes sentiments dévoués.

Monsieur LABORIE André

